Procédures d'inscription en Master, Prépa Concours, FAE

Année universitaire 2018-2019

La campagne de pré candidature précède la campagne d'inscription administrative *

PHASE 1 : E-candidature (obligatoire)

Dates: du 03 avril au 20 juillet 2018

- 1. Connectez-vous sur :
 - http://www.univ-antilles.fr/candidature
- 2. Pré-candidatez dans la formation correspondant à votre choix.
- 3. **Déposez** vos pièces justificatives au format numérique (pdf, jpeg ou png- 5 mo maximum).
- 4. Cliquez sur l'onglet « transmettre ma candidature ».
- 5. Consultez régulièrement votre courrier électronique pour suivre l'état d'avancement de votre pré-candidature.

PHASE 2 : Examen des dossiers par la commission d'admission

- 1- Transmission de l'avis de la commission par courrier électronique dans un délai de 2 mois
- 2-Dès la réception de la décision, connectez-vous de nouveau sur:

http://www.univ-antilles.fr/candidature

et indiquez votre réponse en cliquant dans l'onglet « confirmation » ou « désistement ».

PHASE 3: Inscription administrative (obligatoire, nnuelle et individuelle) elle se réalise uniquement en ligne du 9 juillet au 21 septembre 2018**

Connectez-vous sur le site de l'Université des Antilles

http://www.univ-antilles.fr

Veuillez <u>cliquer ici</u> pour télécharger le tarif et les modalités de paiement des droits d'inscription.

- 1. Cliquez dans Thème « ACCUEIL » bulle « FORMATION » puis onglet « INSCRIPTION »,
- s'inscrire en MASTER MEEF (Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation).
- Si vous avez fait des études à l'UA : choisir 2 « réinscription » - Saisir votre numéro d'étudiant et votre date de naissance.
- NB: Tout étudiant ayant suivi une formation à l'UA possède un numéro d'étudiant (rapprochez vous de la scolarité si le logiciel vous le réclame pour l'inscription).
- Si vous venez d'une autre université : choisir 3 « inscription » - Saisir votre numéro de dossier e-candidat précédé des caractères UA.
- 2. Inscrivez-vous dans la formation que vous avez préalablement confirmée.
- 3. Payez vos droits d'inscription en ligne.
- 4. Validez votre inscription administrative en allant jusqu'à la page « fin de l'inscription ».
- 5. Numérisez et transmettez les pièces attendues au format numérique à l'adresse suivante :

http://www.univ-antilles.fr/pjweb

Informations

Votre inscription à l'établissement sera prise en compte quand le message « votre demande d'inscription a bien été prise en compte » sera affiché à l'écran.

La durée d'une inscription standard est d'environ 15 minutes.

Veuillez vous munir des informations suivantes : INE (numéro figurant sur votre relevé de notes universitaire) ou BEA (numéro affiché sur votre relevé de notes du BAC), n° de sécurité sociale, et de votre carte de crédit si vous payez en ligne.

Pour les pré-candidatures « e-candidat », l'identifiant correspond à votre code e-candidat précédé des caractères UA; soit un code du type UAXXXXXXXX

^{*} En cas de difficulté, contactez le service de scolarité scol@espe-guadeloupe.fr